

Réf: Dossier N° 021142

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANARI CORPORATION » en abrégé « ANARI
CORP »

Siège social Abidjan, Abobo, N'DOTRE ABBEBROUK NON LOIN
DU MARCHE GOURO, LOT 1416, ILOT 143

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/05/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 11/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANARI CORPORATION » en abrégé «
ANARI CORP »

Objet : VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRE ET DIVERS
TRANSFERT D'ARGENT
PRESTATIONS DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, N'DOTRE ABBEBROUK NON LOIN
DU MARCHE GOURO, LOT 1416, ILOT 143

Dirigeant(s) : M ANGA LOUKOU JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03205 du 22/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18463/GTCA/RC/2021 du 22/07/2021

